

Client n° 276400

M CAMPOS ERIC
165 ROUTE DE LAGRAILLE
46230 CIEURAC

N°TVA:



FACTURE n° 09358347 du 30/06/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 19739085	DU 20/6/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par ERIC							
815567.01	CHAMPLAT 2 ARRONDIS PIN 6/30-2,40M	2	U		1,29	2,58		
BON N° 19739109	DU 3/06/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par ERIC							
597203.01	PORTE MINE LYRA DRY	1	U		7,84	7,84		
BON N° 19739128	DU 3/06/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par CECILE							
575214.01	BROSSE METAL SPID ACIER LAITON	1	U		2,06	2,06		
BON N° 19739218	DU 6/06/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par ERIC							
680141.01	SABLE-GRAV.ALL.0/12R.LAVE -GD 0.25	2	GD		16,58	33,16		
	dont Eco-Contribution					(0,22)		
216436.01	BACHE PROTECTION 140G/M2 4/ 5M EDIA	1	U		13,51	13,51		
BON N° 19739240	DU 10/06/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par ERIC							
680141.01	SABLE-GRAV.ALL.0/12R.LAVE -GD 0.25	1	GD		16,58	16,58		
	dont Eco-Contribution					(0,11)		
199281.01	LECLASSIC ECOPLANET 32,5R CENF-35KG	6	U		9,79	58,74		
	dont Eco-Contribution					(1,20)		
Fraude au RIB : soyez vigilants / Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

Client n° 276400

N° TVA:

M. CAMPOS ERIC
165 ROUTE DE LAGRAILLE
46230 CIEURAC



FACTURE n° 09358347 du 30/06/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
230593.02	SAPIN FRANCE CL2J 63/ 75- 4,00 dont Eco-Contribution	24	ML		2,00	48,00 (0,24)		*****
BON N° 19739264 DU 10/06/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par eric								
680141.01	SABIE-GRAV.ALL.0/12R.LAVE -GD 0.25 dont Eco-Contribution	1	GD		16,58	16,58 (0,11)		
199281.01	LECLASSIC ECOPLANET 32,5R CENF-35KG dont Eco-Contribution	4	U		9,79	39,16 (0,80)		
BON N° 19739302 DU 11/06/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par ERIC								
248807.01	FIBRE POLYPROPYLENE 20MM 1KG dont Eco-Contribution	1	U		14,54	14,54		
BON N° 19739303 DU 11/06/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par ERIC								
696384.01	TALOCHE PS 27/18CM RECTANGLE NOIRE dont Eco-Contribution	1	U		2,60	2,60 (0,06)		
696386.01	TALOCHE PS 34/23CM RECTANGLE NOIRE dont Eco-Contribution	1	U		3,40	3,40 (0,09)		
BON N° 19739304 DU 11/06/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par carte n° 2921001223978 Eric CAMPOS								
199281.01	LECLASSIC ECOPLANET 32,5R CENF-35KG dont Eco-Contribution	2	U		9,79	19,58 (0,40)		
419700.01	JOINT FRACTIONN.80MM-5ML GRIS REG80 dont Eco-Contribution	5	ML		3,50	17,50 (0,10)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

Client n° 276400

N° TVA:

M. CAMPOS ERIC
165 ROUTE DE LAGRAILLE
46230 CIEURAC



FACTURE n° 09358347 du 30/06/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
680141.01	SABLE-GRAV.ALL.0/12R.LAVE -GD 0.25 dont Eco-Contribution	1	GD		16,58	16,58 (0,11)		
BON N° 19739379 DU 17/06/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par CECILE								
202854.01	APPUI MONOP.RD.35-100/108 SAB. SEAC dont Eco-Contribution	1	U		45,00	45,00 (0,24)		
210401.02	BLOC BETON 500/200/200R 3P 6T B40 dont Eco-Contribution	20	U		0,76	15,20 (0,20)		
619160.01	SABLE ALL.0/2R.LAVE -GD 0.25 dont Eco-Contribution	1	GD		16,19	16,19 (0,10)		
703178.02	COLLE MS POLYMER BRUN 290ML EDIA dont Eco-Contribution	1	U		5,80	5,80 (0,12)		
505044.01	TRUELLE RONDE BI-MATIERE 18CM OBRA dont Eco-Contribution	1	U		9,86	9,86 (0,01)		
474980.01	TRUELLE RONDE BI-MATIERE 22CM OBRA dont Eco-Contribution	1	U		10,37	10,37 (0,01)		
BON N° 19739386 DU 17/06/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par carte n° 2921001223978 Eric CAMPOS								
V/REF: CHANTIER 45542 BRAYAT								
210400.01	BLOC BETON 500/150/200 3P 6T dont Eco-Contribution	20	U		1,80	36,00 (0,20)		
BON N° 19739563 DU 25/06/25 ENLEVE AG. LALBENQUE Signé par CECILE								
199524.01	LIANT A MACONNER LM+ -SAC 30KG dont Eco-Contribution	1	U		11,28	11,28 (0,15)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé

Pour les clients professionnels, une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

Client n° 276400

N°TVA:

M. CAMPOS ERIC
165 ROUTE DE LAGRILLE
46230 CIEURAC



FACTURE n° 09358347 du 30/06/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
BON N° 19739593 DU 26/06/25 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par CECILE								
7649.02	RIVE RAB.GHE ROMANE ROUGE ED	10	U		11,75	117,50		
	dont Eco-Contribution					(0,10)		
BON N° 19739664 DU 30/06/25 ENLEVE AG. LALBENQUE								
Signé par CECILE								
11787.01	COLLE SOUPLE ALLEGEE -15KG EDILIS	1	U		21,95	21,95		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(4,57)		

Veuillez trouver ci-dessous la liste des titulaires de cartes CHAUSSON autorisés à enlever des marchandises sur votre compte

Carte N°2921001223978 Enc CAMPOS

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
606,56	20,00% 121,31	727,87	31/07/25	L.C.R.	17807 00832 75421857516 41

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 4

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX

SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A

Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr

N°ICS FR52ZZZ501825

1004 0N

chausson

Client n° 276400

M. CAMPOS ERIC
165 ROUTE DE LAGRILLE
46230 CIEURAC

N°TVA:



AVOIR n° 09358348 du 30/06/25

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
AVOIR N° 19739383 DU 17/06/25 SUR BON 19739379 AG. LALBENQUE								
210401.02	BLOC BETON 500/200/200R 3P 6T B40	-20	U		0,76	-15,20		
AVOIR N° 19739384 DU 17/06/25 SUR BON 19739264 AG. LALBENQUE								
199281.01	LECLASSIC ECOPLANET 32,5R CENF-35KG	-1	U		9,79	-9,79		
AVOIR N° 19739385 DU 17/06/25 SUR BON 19739304 AG. LALBENQUE								
199281.01	LECLASSIC ECOPLANET 32,5R CENF-35KG	-2	U		9,79	-19,58		
AVOIR N° 19739448 DU 19/06/25 SUR BON 19739379 AG. LALBENQUE V/REF: BON RET 250963								
202854.01	APPUI MONOP.RD.35-100/108 SAB. SEAC	-1	U		45,00	-45,00		
	dont Eco-Contribution					(-0,24)		
	Total Eco-Contribution					(-0,24)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	
-89,57	20,00% -17,91	-107,48	31/07/25	** AVOIR **	

NOS REF. BANCAIRES : BIC BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 5

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé

Pour les clients professionnels une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs